

## COMPTE-RENDU du Conseil Municipal de SAINTE-THERENCE Du lundi 24 janvier 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Présents à la séance : 10

Date de l'affichage de la convocation : 14.01.2022

L'an deux mille vingt deux, le lundi 24 janvier à 20h, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Thérènce se sont réunis dans la salle du Conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Mr le Maire le 14.01.2022.

**Etaient présents :** Mesdames Muriel THOLY, Céline GIBARD, Nathalie GRANDVIERGNE, Ghislaine FRONTZAK et Messieurs LABOUESSE Albert-Paul, BOUGEROL Emmanuel, LABOUESSE Claude, CHEMINET Dominique, PITHON Antoine, RAFFAULT Romaric

**Secrétaire de Séance:** M. Romaric RAFFAULT

### PROJETS POUR LE BUDGET 2022

#### Objet : **CREATION D'UN SITE INTERNET**

Monsieur le maire propose la création d'un site internet dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Coût estimatif : 1 800 € HT.

Le montant comprend le nom de domaine, l'hébergement, la formation et la maintenance.

La création du site internet est subventionnée à 80%

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la création d'un site Internet

#### Objet : **PANNEAUX AU CHATEAU DE L'OURS ET A L'EGLISE**

Monsieur le maire propose la mise en place d'un panneau touristique avec un QR code au château de l'Ours et à proximité de l'église.

Les panneaux touristiques donnent droit à une subvention (pourcentage non connu à ce jour)

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la mise en place de panneaux touristiques au château de l'Ours et à l'église.

#### Objet : **DECORATION DE LA MAIRIE ET DU CAFE-RESTAURANT**

Monsieur le maire propose pour la mairie et le café-restaurant, d'installer au mur une photo primée du château de l'Ours avec la voie lactée ou une photo du château de l'Ours avec le coucher de soleil.

Coût estimatif : 600 € HT

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le maire

#### Objet : **ENTREE DE LA MAIRIE**

A moyen terme, Monsieur le maire propose de changer l'entrée de la mairie afin qu'elle se fasse par le portillon donnant sur la rue de la Mairie.

Afin de pouvoir effectuer ce changement, des travaux sont nécessaires à savoir : réalisation de deux rampes et réparation du portillon.

Après en délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte que l'entrée de la mairie se fasse par le portillon.

**Objet : RADAR PEDAGOGIQUE**

Pour la sécurité des habitants de la commune, Monsieur le maire a proposé plusieurs solutions pour limiter la vitesse aux deux entrées du bourg, à savoir :

- Radars pédagogiques
- Zones à 30
- Ralentisseurs
- Marquages au sol "30"
- Plateaux traversants

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Rejette la mise en place de radars pédagogiques et de ralentisseurs.
- Souhaite que la mairie demande des devis pour les zones à 30, les marquages au sol et les plateaux traversants.

**Objet : RENOVATION DES STATUES DE L'EGLISE**

La rénovation des statues et du retable a permis à la commune de réaliser une "opération blanche" grâce aux subventions, aux dons et à la fondation du patrimoine.

Monsieur le maire souhaite réitérer l'opération pour d'autres statues (la mairie a déjà en sa possession les devis réactualisés).

La rénovation devra être faite dans les 6 mois car nous avons un excédent.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la rénovation des statues

**Objet : RENOVATION DU CAFE-RESTAURANT "LE PETIT BOURBONNAIS"**

L'assainissement du café-restaurant sera situé dans la cour arrière. Si le bâtiment actuel gêne, il faudra procéder à la démolition et cela entraînera un surcoût.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la démolition éventuelle.

**Objet : ANALYSE THERMIQUE SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX**

Une analyse thermique sera effectuée chez Mme FERNANDES vers juin/juillet via le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) dont une permanence est mise à disposition gratuitement pour la réalisation de cette étude.

Après cette analyse, la mairie doit-elle prévoir un coût pour élaborer et chiffrer le projet par un architecte ?

Après en avoir délibéré,

1 voix CONTRE – 9 voix POUR

**Objet : EMBELLISSEMENT DES HAMEAUX**

- Charrière : mise en place d'une buse pour protéger l'accotement au niveau du carrefour
- Le Pouzerolle : butte de terre à enlever

Une journée troc plants ainsi qu'une marche seront organisés (date restante à définir)

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, un vide maison sera organisé dans plusieurs hameaux avec une inscription au préalable (date restante à définir)

**Objet : JOURNEE CITOYENNE**

Pour la journée citoyenne, il a été proposé :

- Chemin d'accès vers le stade
- Création d'un environnement pour les enfants (terrain de foot, de basket ...)

D'autres idées sont les bienvenues

**Objet : MENAGE DE LA MAIRIE**

Monsieur le maire souhaite mettre en place via la société LASER 03 1h à 2h de ménage par mois pour la mairie (occasionnellement pour le CAC), avec Mme VIRGILLE (habitante de la commune).

Des devis sont en cours d'élaboration.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la mise en place d'heure de ménage pour la mairie

**Objet : MATERIEL DE LA COMMUNE**

Concernant le matériel de la commune, Monsieur le Maire souhaite connaître si le matériel actuel (tondeuse, tracteur ...) est adapté au besoin de la commune.

Une réflexion doit être réalisée dans le courant de l'année.

**Questions diverses :**

Voir la possibilité de pierrer localement des chemins avec l'aide des utilisateurs.

Un regard bouché

Toute l'eau se déverse dans un champ.

Prévenir la SAVAC ou l'AENF pour déboucher les conduits.

Voir pour mettre un panneau directionnel du château de l'Ours au Bois Vieux pour mieux orienter les promeneurs

L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 22h

